



**CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
ET DES JEUNES**



**MODE
D'EMPLOI...**



**Conseil
Municipal
d'Enfants
et de Jeunes**

**Les jeunes Voreppins
ont la parole**

Le CMEJ permet aux jeunes de donner leurs idées et de réaliser leurs projets.

Il fonctionne à peu près sur le même modèle des Conseils Municipaux Adultes.

La mairie

UNE MAIRIE, AVEC QUI CA FONCTIONNE ?

Avec les habitants qui élisent (qui font le choix de) ceux qui vont diriger leur commune.

Avec le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux. Ce sont des citoyens élus par les habitants pour diriger la ville.

Avec le personnel municipal, employé à la mairie. Il travaille dans de nombreux domaines pour que tout fonctionne correctement dans la commune.

Les élus

COMMENT EST ELU UN CONSEIL MUNICIPAL D'ADULTES ?

Tous les six ans, tous les adultes des villes et des villages de France, votent pour choisir une équipe municipale.

Ce sont les élections municipales.

Chacun vote pour ceux qu'ils pensent les plus efficaces pour la commune.

••• Les candidats qui ont obtenu le plus de suffrages (de votes) sont élus conseillers municipaux.

••• Les conseillers municipaux élisent dans leur groupe un maire.

Le maire, c'est la personne qui leur paraît la plus capable de diriger la ville.

❖ Le maire nomme (choisit) alors les adjoints au maire. Ce sont des conseillers municipaux qui l'aideront pour des questions particulières : finances, écoles, personnes âgées, etc.



Le maire et son équipe sont responsables de leurs choix devant les citoyens, l'utilisation efficace de l'argent des impôts versés par les habitants pour bien faire fonctionner la ville.

La mairie

UNE MAIRIE, A QUOI CA SERT ?

La mairie est présente dans la vie de chacun, tous les jours, par exemple :

Elle crée et entretient des parcs et des espaces verts.

La mairie s'occupe des enfants, des centres de loisirs, des personnes âgées et des personnes en difficultés.



C'est aussi la mairie qui participe à l'entretien des écoles, à l'achat du matériel éducatif et souvent aux repas scolaires. Elle développe les activités et les équipements sportifs, gymnase et piscine.

Elle veille à la sécurité des habitants, elle gère la police municipale, elle entretient certaines routes.

La mairie organise certaines fêtes, gère le cinéma, en partenariat avec les associations de la ville.

Toutes ces activités peuvent être plus ou moins importantes selon la taille de la ville, ses moyens et les choix des élus.



ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES DE VOREPPE ?

Les membres élus du CMEJ sont des élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e. Ce sont les élèves de CM1 qui sont éligibles chaque année scolaire avec l'autorisation des parents.

Une rencontre avec la coordinatrice du CMEJ (agent de la ville) a lieu dans tous les groupes scolaires afin de présenter les actions du CMEJ.

Le vote se déroule à bulletin secret (sous enveloppe) selon les conditions générales des votes en France.

Les jeunes sont élus pour deux ans renouvelable une fois (soit 4 ans). Ils peuvent s'arrêter au bout des deux ans.

Les jeunes recherchent et proposent des idées pour améliorer la ville et la vie des gens. Ils s'informent, étudient, font approuver et réalisent leurs projets. Aménagement des espaces verts, intergénération avec les personnes âgées, participation aux journées « environnement », journée de solidarité, rédaction d'article ou journal pour les jeunes de Voreppe.

Les bonnes idées ne manquent pas ! Si tout ne peut être réalisé tout de suite, les prochains conseillers prendront la relève.

LE TRAVAIL DES CONSEILLERS

Être membre d'un CMEJ, c'est un vrai travail qui nécessite du temps, de la concentration et de l'imagination.

Les conseillers se réunissent plusieurs fois par an en **séances plénières** avec le maire et le conseil municipal des adultes.

Ils travaillent ensuite en **commissions** (en petits groupes) pour mettre au point des projets avec les services municipaux compétents.

Ils participent parfois à des voyages, à des rencontres et à diverses manifestations.

Les conseillers disposent de moyens pour réaliser un travail vraiment sérieux et efficace.

ORGANISATION DES ELECTIONS DU CMEJ A VOREPPE

Le lancement de la campagne.

••• Remise du livret que tu lis en ce moment, pour t'expliquer le fonctionnement d'une mairie et d'un CMEJ.

••• Remise de ta carte d'électeur, si tu es en classe de CM 1, elle est indispensable pour que tu puisses voter. On demande à tes parents de donner leur accord.

••• Dans chaque groupe scolaire, il peut y avoir des affiches ou des feuilles de candidature.



La déclaration des candidats :

Le nom de chaque candidat sera inscrit sur les affiches ou sur les feuilles de déclaration de candidature afin que tout le monde sache qui se présente.

Les candidats pourront faire leur **campagne électorale** en proposant leurs bonnes idées et même en faisant des affiches ou des tracts pour présenter leurs propositions.

La préparation des élections :

Chaque école enverra à la mairie la **liste des élèves** des classes de CM1 afin de préparer les listes et les documents pour les élections.

Les bureaux de vote seront installés dans chaque groupe scolaire.

Sur chaque bulletin de vote sera inscrit **le nom et le prénom du candidat.**

Des enveloppes seront à disposition pour le vote.

Des urnes seront installées où chacun déposera son enveloppe. Il y en aura autant qu'il y aura de bureau de vote.

Les isoairs, ce sont des petites cabines où les votants devront s'isoler pour pouvoir choisir tranquillement le candidat pour qui ils voteront.

On choisira les jeunes qui accepteront de s'occuper du bon déroulement du vote : des élus adultes seront également présents.

Le vote

COMMENT VAS-TU VOTER ?

Tu vas exprimer ton choix mais pas n'importe comment...



Tu peux mettre dans l'enveloppe **le bulletin avec le nom du candidat** que tu as choisi.

Si tu mets plusieurs **bulletins de même candidats** dans l'enveloppe, ton vote sera **NUL**.

Si **aucun candidat** ne te plaît, si tu n'es pas d'accord :

Tu peux ne rien mettre dans l'enveloppe ou mettre un bulletin blanc, ton vote sera **BLANC**.

Tu es libre de barrer ton bulletin, le déchirer, mettre autre chose. Ton vote sera **NUL**.
Si tu glisses plusieurs bulletins de candidats différents, ton vote sera **NUL**.
Les bulletins blancs ou nuls ne sont pas pris en compte dans le nombre de votes exprimés.

Tu auras voté et donc marqué que tu t'intéresses à la vie publique même si tu es en désaccord avec les idées des candidats.

Dans un pays, le vote libre et sans tricherie est une preuve de **démocratie**.

Ceux qui ne votent pas, qui s'abstiennent, sont des **abstentionnistes**.



LE JOUR DES ELECTIONS, LE PARCOURS DU VOTANT :

... 1. Tu dois obligatoirement avoir ta **carte d'électeur**.

... 2. Tu prends tous les bulletins de **tous les candidats** et une enveloppe.

... 3. Tu rentres dans **l'isoloir**, tu glisses le bulletin de ton choix et tu refermes l'enveloppe sans la coller.

... 4. Tu te présentes à la table de vote avec ton bulletin et ta carte, on lit ton nom et on vérifie que tu es bien inscrit sur la liste. Tu glisses ton bulletin dans l'urne et on annonce que tu as voté.

Tu viens de remplir ton devoir électoral.

... 5. Tu signeras la liste en face de ton nom et on te rendra ta carte.

APRES LE VOTE :

Quand tous ceux qui voulaient voter ont voté, on déclare clos le scrutin. Il reste à dépouiller les enveloppes et à compter les voix.

Tout le monde peut assister au dépouillement du vote.

On compte d'abord les enveloppes. On compte aussi les signatures pour voir si elles correspondent bien au nombre d'enveloppes et de votants.

On sort les bulletins des enveloppes et on annonce à voix haute le nom inscrit sur le bulletin.

Celle ou celui qui a obtenu le plus de voix est élu Conseiller Municipal d'Enfants et de jeunes.

S'il y a égalité de voix, c'est le plus âgé qui l'emporte, c'est la règle habituelle du vote.

LE SOIR DU VOTE :

La mairie centralise tous les résultats.

En général, le soir même le maire affiche les résultats en mairie.



Et maintenant au travail

Une année bien chargée en
perspective,
mais sacré programme !!!